



La date de parution de notre journal communal est exceptionnellement modifiée en raison de mon élection en tant que maire suite à la démission de Jean-Bernard Sahuc pour raison personnelle. Jean-Bernard reste parmi nous en tant que conseiller municipal, son aide nous sera fort précieuse. L'équipe municipale se joint à moi pour remercier Jean-Bernard des actions qu'il a menées avec dévouement et compétences en tant que maire au sein de la commune.



Actuellement, nous nous trouvons face à un challenge de grande envergure et aux conséquences importantes pour notre commune : le regroupement des communes.

Les communes ont plus de 200 ans ; elles ont été créées par décret le 14 décembre 1789. Le temps faisant, nous avons tous un attachement très fort à notre commune telle que nous la connaissons actuellement.



Aujourd'hui, on demande à des communes limitrophes de s'associer pour former une nouvelle municipalité à part entière. Les anciennes mairies deviendront mairies déléguées.

En 2010 déjà une loi permettait aux communes de se regrouper, mais le succès n'a pas été au rendez-vous. C'est pourquoi cette fois-ci apparaît une nouvelle donne : l'incitation financière. Vous n'êtes pas sans savoir que la dotation de l'état aux collectivités territoriales est en forte diminution. Se regrouper avec une autre commune permettrait de ne pas subir une forte baisse des dotations.

Toute la difficulté est de savoir de quelle(s) commune(s) se rapprocher.

Quels sont les critères qu'il faut privilégier : les bassins de vie, le nombre d'habitants, l'endettement des communes, les projets en cours ou à venir ...

Qui dit nouvelle commune dit nouveau nom ; le jeu sera de trouver celui qui siéra à l'ensemble des administrés.

Gilbert Raynal



Sommaire du numéro 55 :

Vie communale

Plan Local d'Urbanisme
Communes nouvelles
Aux derniers conseils

Zoom sur...

La maison citoyenne

Brèves

Recensement
Elections régionales
Palmarès 2015 « villes et villages fleuris »
Permanences de l'assistante sociale

Du côté des associations

L'actualité passée et à venir

Infos utiles

Horaires de la mairie et téléphones utiles
Répertoire des associations

Point sur les projets et les travaux de la commune

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme vient d'être approuvée.

Les principales modifications concernent :

- Harmonisation des distances entre bâtiments et limites séparatives ;
- Dans le bourg de Flaugnac et le hameau de Lamolayrette seuls les murs en maçonnerie de pierre naturelle sont autorisés sur les façades visibles de la voirie (espace public) ;
- Toute construction ou implantation de clôture doit faire l'objet d'une demande d'aménagement à la mairie ;
- La construction ou l'extension de bâtiments d'élevage est interdite dans les zones urbaines ou constructibles ;
- Modification des distances concernant les bâtiments d'élevage et les zones urbaines, zones constructibles ou habitations de tiers.

Cette modification pourrait rentrer en vigueur après le délai légal.

Le nouveau règlement, ainsi que les schémas d'aménagement des zones à urbaniser, sont consultables en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Communes nouvelles

Dans le dernier journal du mois de mai nous avons commenté ce nouveau projet de l'Etat qui s'appuie sur des arguments financiers (en cas de fusion la baisse de la DGF de 10% par an ne s'appliquera pas, mais au contraire, augmentera de 5% pour les communes de plus de 1000 habitants). Parallèlement, pour les projets d'investissement les nouvelles communes bénéficieront d'une subvention de l'Etat plus importante que pour les communes isolées.

Le conseil municipal de Flaugnac a mené plusieurs réunions de travail, seul ou avec des communes voisines. La perspective d'une fusion représente un changement important dans la vie quotidienne de nous tous. De plus il est vital de garder l'attrait de notre commune et de pérenniser notre école ! Le conseil municipal travaille sur un projet important pour la mise aux normes et l'extension de l'école maternelle. Autant d'éléments qu'il faut garder à l'esprit pour privilégier une décision.

Nous vous convions donc à une réunion publique le 3 décembre, 20h30 à la salle des fêtes, pour vous présenter les options possibles. Nous comptons sur votre présence et votre participation active !

Aux derniers conseils...

Conseil du 2/09 :

- Suite à notre demande Mme Bernard (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie) présente l'étude de faisabilité du projet d'extension de l'école ;
- Après la rencontre avec le percepteur, G. Raynal présente la situation financière qui reste dans la moyenne départementale ;
- Modification simplifiée du PLU : suite aux observations de la DDT la proposition permettant la construction de bâtiments agricoles en zone N est abandonnée ;
- Ecole : l'effectif est de 31 élèves, un maximum pour une classe ;
- Eglise de Lamolayrette : des travaux sont en cours suite à la foudre tombée sur le clocher ;
- Démission du maire : JB. Sahuc confirme sa décision d'abandonner son mandat pour raison de santé. La réunion pour procéder à l'élection du nouveau maire est fixée au 7 octobre.

Conseil du 30/09 :

- Maison citoyenne : le conseil valide la convention proposée par notre cabinet d'assurance (entre la mairie de Flagnac et les bénévoles) pour couvrir les risques liés à la construction et aux travaux exécutés par les bénévoles ;
- Décisions modificatives du budget : le budget de plusieurs programmes d'investissement est augmenté (bâtiments communaux, salle des fêtes, maison citoyenne, lutte contre l'incendie) ;
- Tarif garderie : celui-ci reste inchangé à 30€ par famille pour l'année scolaire 2015/2016 ;
- Recensement de la population : l'INSEE va procéder au recensement du 20 janvier au 21 février 2016.

Conseil du 7/10 :

- Election du maire et des adjoints : Gilbert Raynal est élu maire, Michel Rességuier et Emilie Mesley sont reconduits dans leur mandat respectif de 1er et 2ème adjoint.

Conseil du 15/10 :

- Désignation des délégués et des commissions suite à l'élection du maire. En majorité les élus du conseil gardent les mêmes attributions ;
- Le conseil vote la délibération adoptant les statuts de la Communauté de Communes du Quercy Blanc ;
- Assurance des bénévoles : E. Mesley est chargée de suivre les dossiers.

La maison citoyenne

L'historique...

En 2008, la toute récente association Quercy Images souhaitait disposer d'un local où installer son atelier et le matériel nécessaire à son activité. Les élus, ayant déjà exprimé leur volonté d'améliorer ce local, ont estimé que ce projet serait d'autant plus pérenne si les associations s'impliquaient dans les travaux. Et ce sont les adhérents de cette association qui ont embelli et rénové ce local, plus tard partagé avec l'association Appel d'Art. C'est ainsi que débuta le bénévolat au sein des associations de notre commune.

En 2010, La Pétanque Flaugnacoise prenait son envol et, forte du nombre de ses adhérents et du sérieux de ses dirigeants, l'association se voyait confier l'organisation de plusieurs tournois et compétitions par les instances départementales.

Rapidement, l'association adaptait les terrains, sol, abords, éclairage aux besoins du club. Restait un problème majeur, l'accès aux toilettes d'autant que la mixité s'est, depuis plusieurs années, imposée dans ce sport. En effet l'accès aux toilettes nécessitait la location de la salle des fêtes ou l'accord du loueur pour partager celles-ci. Gênant mais, jusqu'à présent, la bonne volonté de chacun permettait cette coexistence.

Cependant, cela ne pouvait être qu'une solution transitoire et le besoin d'un local intégrant toilettes, buvette, salle de réunion se faisait de plus en plus insistant. Dans le même temps, la mairie se voyait confrontée aux règles d'accessibilité imposées aux locaux recevant du public. La création d'un nouveau local permettait de répondre à cette exigence notamment pour ce qui concerne l'accès par les adhérents du club du 3^{ème} âge. Le besoin avéré, restait le problème du financement. La proposition par les dirigeants pétanqueurs « Et si nous nous chargeons de la construction et de la main d'œuvre, la mairie prenant en charge les matériaux », a rapidement été acceptée par les élus de la commune qui, devis à l'appui, ont voté le budget prévisionnel. Il était toutefois souhaitable que la réalisation de ce projet s'ouvre à tout bénévole et à toutes les associations Flaugnacoises. Nous avons déjà eu l'occasion de mettre en évidence la citoyenneté des Flaugnacois dans notre journal « Vivre à Flaugnac ». Cet engagement s'est confirmé par la démarche de plusieurs personnes qui, bien qu'indépendantes de toute association, se sont spontanément portées volontaires pour participer à cette initiative. Fort de ce constat, l'appellation « maison citoyenne » a été acceptée à l'unanimité. Par ailleurs la mairie avait besoin de stocker des matériaux, des outils et la tondeuse. Le projet a donc été adapté aux besoins de la commune. Cette contrainte générerait forcément des dépenses complémentaires conduisant au vote de décisions modificatives (augmentation du budget de 20 000 €). Cet autofinancement est complété par une subvention du Conseil Départemental (Fapec) et par une dotation du fonds de concours de la Communauté de Communes du Quercy Blanc pour un montant de 10 000 €.

La partie administrative bouclée, (permis de construire, validation par la commission de sécurité de la préfecture) les travaux ont commencé. Dès le 2 août, Michel Rességuier supervisait les travaux de terrassements. Les fondations et la chape ont été coulées dans la foulée. Aujourd'hui, le gros œuvre est bien avancé, mais nous sommes bien loin de l'inauguration. L'intervention de plusieurs « corps de métier » (électricité, placo, lambris pvc, peintures, carrelage, faïence, plomberie) reste à réaliser.

C'est une belle initiative qui, n'en doutons pas, connaîtra un engouement et stimulera la convivialité et le contact entre nous tous. Laissez-vous tenter par cet enthousiasme, quelle que soit votre aide, compétence ou disponibilité, vous serez les bienvenus. Le Conseil Municipal remercie d'ores et déjà tous ceux qui ont déjà donné de leur temps et par avance les bénévoles ou entreprises qui pourraient se joindre à leur bonne volonté. Jean Michel Garrigues, en binôme avec le premier adjoint, est l'animateur de la commission travaux au sein du Conseil Municipal et assume le suivi du chantier, à l'écoute de cette équipe de bénévoles et porte-parole pour communiquer au Conseil Municipal les difficultés et besoins éventuels.

Jean-Bernard Sahuc

Où en est-on aujourd'hui...

Pour rappel, la maison citoyenne sera un lieu où chacun pourra se réunir ! Cette bâtisse contiendra une petite salle de réunion conviviale (+/-20 personnes), une buvette, des



toilettes, le tout accessible aux personnes moins valides, ainsi qu'un local technique pour le stockage du matériel de la mairie.

Le mardi 20 octobre l'équipe de bénévoles a posé les génoises sur les murs du gros œuvre. Nous avons saisi cette opportunité pour rendre visite à l'équipe présente et nous avons eu un échange intéressant avec eux. Nous avons posé quelques questions et très vite la motivation, le dynamisme des interviewés nous a sauté aux yeux. Ils nous ont rappelé l'histoire du projet : le défi proposé à Jean-Bernard en janvier 2015, le démarrage, l'évolution du chantier, le bénévolat. Nous vous livrons avec plaisir le résumé de cette conversation avec Raymond Bouzerand, Jacky Bouzerand, Marcel Gardes, Jean-Pierre Combarieu, Joël Baron.

Avant tout, Raymond Bouzerand, a tenu à préciser qu'il ne travaille pas pour la pétanque mais qu'il travaille pour que tout le monde et toutes les associations puissent profiter de cet endroit. Les autres membres présents partagent cet état d'esprit.

L'emplacement a été choisi comment ?

Raymond explique que c'est Jean-Bernard qui l'a choisi avec les élus. Il fallait que ce soit un terrain constructible et viabilisé qui appartienne à la commune. « Avec le conseil nous avons choisi celui-ci parce qu'il était à proximité du terrain de tennis, des pistes de la pétanque, du cimetière, de la salle des fêtes, près du bourg, pas de problème de parking etc. »

Le chantier a été démarré quand ?

« Dès l'obtention du permis de bâtir, c'est-à-dire, le dimanche qui précédait la fête de Flaugnac, nous avons enlevé la haie. Et aujourd'hui (mardi 20 octobre) nous allons commander la charpente. Ensuite nous poserons des tuiles traditionnelles. Les façades extérieures seront couvertes d'un crépi ton « pierre » conforme au PLU. La mairie s'occupera de la commande des sanitaires, appareillage électrique etc. »



La maison étant construite entièrement grâce à l'aide de bénévoles, les interviewés insistent sur le fait que le projet est loin d'être terminé et que toute aide est la bienvenue, aide de toute personne qu'elle ait des compétences ou non, qu'elle appartienne à une association ou non. Dans ce cadre, l'équipe regrette qu'il n'y ait pas eu de réunion au départ, pour faire l'inventaire des personnes voulant donner

un coup de main.

Nous profitons de ce moment pour rappeler à l'équipe, qu'une réunion le 31 octobre fera l'inventaire des différentes étapes et les besoins pour les travaux restant à réaliser. Les bénévoles sont invités à s'inscrire auprès de Jean Michel Garrigues (tél. 06 31 79 31 71).

Revenons au déroulement des travaux,

Avez-vous rencontré des difficultés depuis le démarrage du chantier ?

« Nous n'avons eu aucune difficulté jusqu'à présent. Le terrain étant situé en contre bas, nous savions dès le départ qu'il fallait enfouir un drain lors des travaux de terrassements, pour éviter tout problème d'humidité ou d'infiltration d'eau ».

Et votre emploi du temps ?

Raymond rétorque « et voilà le journal de bord, que je tiens depuis le début des travaux. Il comprend pour chaque jour ce qui a été fait et par qui » (voir ci-dessous).

Et quel est le rôle la mairie ?

Nous précisons que même si Jean-Bernard continue à suivre de près le chantier, Jean Michel Garrigues assume le suivi du chantier en binôme avec Michel Rességuier. Ces deux derniers sont donc les interlocuteurs privilégiés de l'équipe durant toute la durée des travaux. Ils feront tout pour faciliter le bon déroulement des travaux.



Nous remercions également Raymonde Bouzerand, qui a eu l'excellente idée de faire quotidiennement des photos de l'évolution du chantier et qui a bien voulu nous les mettre à disposition.

Rita Schroeven, Emilie Mesley

[illegible]

Recensement

Notre commune est concernée par le recensement de la population par l'INSEE (tous les 5 ans). Celui-ci est important, notamment pour le calcul des bases à partir desquelles sont fixées les différentes dotations de l'Etat.

Celui-ci aura lieu du 20 janvier au 21 février 2016. Pour la première fois les habitants auront la possibilité de renseigner les formulaires par internet. Bien entendu les informations personnelles restent confidentielles.

Camille Armand est chargée d'assurer cette mission. Nous vous remercions pour l'accueil que vous lui réserverez.

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre prochains.

Villes et villages fleuries, palmarès 2015

Lors de la visite de la commission départementale nous avons reçu les plus vives félicitations du jury, qui souhaitait donner le bourg de Flagnac en exemple. Dans leur courrier d'octobre le jury vient de nous informer que Flagnac a reçu le Prix Départemental dans notre catégorie (villes et villages de 300 à 1000 habitants) et une subvention de 155 €.

Permanences de l'assistante sociale

Madame Marie-Catherine Sauthon reçoit au Centre médico-social (10, rue du Maréchal Foch, Castelnau-Montratier) le mardi matin. Elle reçoit également le vendredi matin sur rendez-vous (rendez-vous à prendre par téléphone au 05 65 53 51 20 ou 05 65 21 93 55).

Club des Aînés Saint Vincent

Le club a repris ses activités en septembre.

Mardi 15 : réunion mensuelle

Vendredi 18 : journée retrouvailles à Castelnau avec les résidents de la Maison de Retraite. Après-midi récréative très appréciée.

Dimanche 27 : le repas du club a réuni 69 convives.

Vendredi 18 octobre : Pour fêter Halloween, quelques adhérents ont accompagné les enfants de l'école dans les rues de Flagnac. Le défilé s'est terminé dans la cour, autour d'un goûter offert par le club.

Date à retenir : dimanche 8 novembre, à 15 heures, en l'église de Flagnac : chorale "Chœur à cœur" de Montpezat.

Activités à venir :

- LOTO du club le dimanche 6 décembre à 14 heures ;
- Mardi 15 décembre : goûter de Noël ;
- Samedi 16 janvier 2016 : Assemblée Générale à 14 heures à la salle des fêtes.

Bonnes fêtes à tous.

Contacts : QUEBRE Monique 05 65 21 98 20

LETEVE Marcelle 05 65 21 91 92



QUERCY IMAGES

Une nouvelle saison débute pour Quercy Images : 20 photographes exposeront leurs nouvelles photos issues d'une année de travail que ce soit en matière de prise de vue ou de retouches. Encore une occasion pour voyager et rêver.

Nous vous attendons dès le 7 novembre pour le vernissage et le dimanche 8 à 15h en l'église de Flagnac pour le désormais traditionnel concert.

A partir du samedi 21 novembre nous serons au Carré d'Art à Cahors jusqu'au dimanche 29 avec deux expositions.

Belle fin d'année 2015 !

La présidente

Bernadette Labattut



Association des parents d'élèves du RPI Flagnac – Saint Paul de Loubressac

Bilan financier 2014-2015 :

L'année dernière a été riche en manifestations et grâce à la mobilisation de tous, l'APE a pu reverser de l'argent aux 2 écoles pour un total de 2400€. Nous rappelons que cet argent sert à financer les activités et sorties des enfants tout au long de l'année.

Voici les bénéfices des différentes actions :

- Belotes (4 dates) : 1090.82€
- Vente des mugs : 574.67€
- Kermesse : 333.62€
- Fête des écoles : 839.49€
- Fête du battage à l'ancienne : 1014.99€

Les projets 2014-2015 :

- **Belotes.** 3 dates sont prévues :
 - ✓ **Vendredi 20 novembre 2015** à la salle des fêtes de St Paul
 - ✓ **Samedi 23 janvier 2016** à la salle des fêtes de St Paul
 - ✓ **Samedi 26 mars 2016** à la salle des fêtes de Flagnac
- **Vente d'objets personnalisés par les enfants.** Cette année, ce sont des sacs en toile de jute qui ont été choisis. Nous vous informerons de leur arrivée très prochainement ! **Vous pouvez dès à présent en commander par mail à : carolinehugon@yahoo.fr ou directement à l'école.**
- **Chocolats de Noël.** Comme chaque année, l'APE achètera les sachets de bonbons qui seront donnés aux enfants à l'école, lors de la fête de Noël.
- **Loto des écoles.** Le loto est organisé par les professeurs des écoles. Cependant, l'APE propose d'aider à l'organisation en sollicitant les parcs d'attraction, musées et autres... L'année dernière cela avait permis de récolter de nombreuses entrées gratuites qui avaient servi au loto et aussi à la tombola de la kermesse. Il aura lieu le **samedi 12 Décembre** à la salle des fêtes de St Paul.
- **Kermesse.** La date est fixée au **dimanche 8 mai 2016** à la salle des fêtes de Flagnac.
- **Le repas de fin d'année.** Comme chaque année, l'APE organise le repas qui suit le spectacle des enfants
- **Fête des battages à l'ancienne.** Après le vif succès de la 1^{ère} édition, il est décidé de reconduire cette manifestation. La date est fixée au 23 juillet. Pour rappel ce projet est porté par l'APE et le foyer rural de St Paul de Loubressac.



Culture Art Patrimoine

Notre traditionnel Marché de Noël se déroulera les 12 et 13 décembre. Une trentaine d'exposants vous attendent, leurs étals regorgent :

- de produits fins et raffinés (foie gras, saumon, huitres, champagne) pour agrémenter vos menus de fêtes
- de nombreux articles pour décorer votre table et maison (fleurs, sapins)
- de produits gourmands, friandises, chocolats, nougats, gâteaux...

Et un large choix d'artisanat d'art pour des idées originales de cadeaux.

Au bar, le traditionnel vin chaud au vin des coteaux du Quercy vous attend ainsi que le café de la Brûlerie du Quercy, sans oublier la bière de Noël.

Nous comptons bien sûr sur la visite du Père Noël.

Rendez-vous le 12 et 13 décembre pour vos emplettes et sur notre site <http://marchedenoel.jimdo.fr>



Association Trotte Cailloux

Les sorties pédestres ont repris chaque week-end depuis début septembre. Les paysages automnaux sont particulièrement superbes...

Notre récent mini-séjour dans les impressionnants panoramas des gorges du Tarn s'est bien déroulé. Reste à réfléchir à notre future destination...

Nous participerons au Téléthon en décembre prochain en proposant deux randonnées vraisemblablement le dimanche 6 décembre :

Le programme des activités de cette manifestation sera affiché en temps voulu à Castelnau.

Par ailleurs, une initiation à la marche nordique (qui est une variante de la randonnée, plutôt une activité « gymnastique de plein air » pratiquée avec des bâtons particuliers appelés « brins ») a débuté le samedi matin : rendez-vous à 9h devant la salle des fêtes de Castelnau-Montratier. Si l'expérience vous tente...

L'assemblée générale est fixée le 5 décembre prochain à la salle des fêtes de St Paul de Loubressac à 18h. Vous êtes invités à y assister si vous êtes intéressés par cette activité randonnée.

A bientôt !

Contacts : Danielle SAHUC 05 65 21 82 13 ; Marie-Christine FOUSSAT 05 65 21 80 36

Le spectacle « Origami Mekanik du Bonheur »

Le 12 juin dernier vous étiez près de 300 à suivre ce spectacle nocturne donné par la compagnie Sputnik dans les rue de Flaugnac.

Pour ceux qui n'ont pas eu cette occasion voici quelques photos, mais qui ne pourront pas rendre toute la magie de ce spectacle. En effet les acteurs nous ont enchantés en restituant les mots des habitants, puis par la projection des visages et les dessins des enfants sur les murs, par les danses et les musiques, par les origamis et les oiseaux « échassiers » géants sur le thème du « bonheur ».



Départ de la salle des fêtes



Les mots des habitants



Danse sur la place du calvaire



L'oiseau géant



La finale sur la place de la mairie



Les oiseaux en origami

Comité des fêtes de Capmié



Le Comité des Fêtes de Capmié dans sa globalité remercie tous les partenaires et les résidents sans qui la fête de Capmié ne se réaliserait plus.

Nous remercions Monsieur Jean Claude Bessou, conseiller départemental, qui soutient toutes les manifestations du Comité des Fêtes de Capmié et nos remerciements sont aussi adressés à tous les élus de la commune qui se sont investis et qui soutiennent toutes les associations qui survivent grâce à la bonne bienveillance de tous les citoyens.

Ce message se finalise par les remerciements à tous les bénévoles et toutes les bonnes volontés qui font que la Fête de Capmié existe toujours à ce jour.

Merci encore, nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.
Charlyne Devos, présidente du Comité des Fêtes de Capmié.

Les amis du Quercy Blanc

Lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins du 19 au 21 juin, Flagnac s'était mis à l'heure du Moyen Âge.

Après la conférence donnée par F. Hautefeuille le vendredi soir, tout le monde s'affairait à préparer la grande fête médiévale pour le samedi soir :

- L'équipe de Carré Brune installait les câbles pour l'éclairage de la popie,
- Christel de Champ de Gestes et Minerva (Carré Brune) nous aidaient dans le choix des costumes médiévaux et le maquillage,
- Grands et petits installaient drapeaux, bar, tables, vaisselle médiévale avec le soutien logistique du Comité des Fêtes,
- Raymonde de Trotte-Cailloux guidait la randonnée jusqu'à la chapelle de Lamolayrette.

Le soir venu cervesse fraîche et jus de pomme étaient servis au bar, puis on a pu applaudir la troupe qui a présenté scénettes et danse médiévale sous la direction de Christel, avant de s'attabler pour le dîner médiéval. Puis Philippe de Carré Brune menait la balade aux flambeaux sur le chemin de la popie, en nous contant quelques faits et personnages du Flagnac au Moyen Âge. Le dimanche matin était consacré à la visite guidée par Marie Claude et la chasse aux énigmes pour les cinq équipes d'enfants organisée par le chevalier André, Catherine et Emilie.

Quelques photos pour vous remémorer cette fête que vous avaient été si nombreux à apprécier :



A l'école de Flaugnac depuis la rentrée de septembre...

Jeudi 1^{er} octobre, les enfants de la maternelle sont partis toute la journée pour aller à Auzole faire des jeux et du sport.

Les PS ne sont pas venus car cela aurait été une trop longue journée pour eux...

On était l'école des lapins ... car on a voté et c'est le lapin qui a gagné avec 11 voix !! et il y avait 3 équipes :

- les lapins jaunes avec Laure,
- les lapins oranges avec Nathalie et la maman de Lucie,
- les lapins bleus avec maîtresse.

On a fait plein de jeux : la belette, le pont de singe, le labyrinthe... et à midi, on a pique-niqué !

C'était une très bonne journée, on s'est bien amusé mais on était fatigué en rentrant à l'école !!



Vendredi 16 octobre, on a fêté Halloween... tout le monde s'était déguisé en sorcières, citrouilles et autres monstres, puis nous sommes partis dans le village en quête de bonbons. Le soleil était au rendez-vous et les gourmandises aussi ce qui fait qu'on a passé un bel après-midi !!

En revenant, les enfants ont récité une comptine d'Halloween : « Devine » puis les PS et les MS ont fait une danse et les GS ont présenté leur comptine d'Halloween en anglais mais c'était dommage car il n'y avait pas Armand pour les aider !! Après on a mangé le délicieux goûter de crêpes préparé par les papas et les mamies du club du bel âge de Flaugnac et on est parti en vacances...



Mairie

Le Bourg – 46170 Flagnac
Tél./Fax 05 65 21 97 06
Email : mairie.flagnac@wanadoo.fr

Lundi (fermé après le premier samedi du mois)		13h30 – 17h30
Mardi		13h30 – 17h30
Mercredi (fermé premier mercredi du mois)		14h00 – 17h30
Jeudi		13h30 – 17h30
Vendredi		
Samedi (premier samedi du mois uniquement)	9h00 – 12h00	

Numéros utiles**Tél.**

Pompiers	18
Urgences – numéro unique des pays de l'Union Européenne	112
Gendarmerie	17
Castelnau Montratier	05 65 20 86 55
Cahors	05 65 35 17 17
Cabinet Médical, Castelnau Montratier	05 65 21 90 90

Déchetterie de Castelnau Montratier

Tél. 05 65 21 47 59 ou SYDED du Lot au 05 65 21 54 30

Lundi		14h00 – 18h00
Mardi		14h00 – 18h00
Mercredi	9h00 – 12h00	
Jeudi		
Vendredi	9h00 – 12h00	
Samedi		14h00 – 17h00

Associations de Flaugnac

Appel d'art (promotion des arts plastiques)
Karine Veyres
Tél. 05 65 22 41 65 / 06 80 88 48 13

Association des parents d'élèves du RPI
St Paul/Flaugnac
Caroline Hugon
Tél. 06 85 32 31 40

Société de chasse St Hubert
Thierry Palmié
Tél. 05 65 21 98 42

Club St Vincent des Aînés Ruraux
Monique Quèbre
Tél. 05 65 21 98 20

Comité des Fêtes de Capmié
Charlyne Devos
Tél. 06 75 24 91 16

Comité des Fêtes de Flaugnac
Anaïs Sahuc
Tél. 06 84 46 00 23

Culture, Art, Patrimoine (marché de Noël)
Monique Cataix
Tél. 05 65 21 99 75

Club Quercy Images (Photo)
Bernadette Labattut
Tél. 05 65 21 86 56

Les amis du Quercy Blanc
(protection environnement et patrimoine)
Bernard Hermen
Tél. 05 65 21 91 88

Pétanque
Marcel Gardes
Tél. 05 65 21 96 64

Trotte cailloux (randonnées, marche)
Danielle Sahuc
Tél. 05 65 21 82 13